



Saint Vulbas, le 18 septembre 2020

## Compte rendu du CSE sécurité du 8 septembre 2020

**Président** : Frédéric Grassart (Directeur des opérations logistiques) assisté de Cindy Miguel (RRH adjointe), de Vincent Morel Fourrier (QSE).

**Membres élus titulaires présents** : Alain Jouan, Aurélien Delorme, Sandra Monnery, Virginie Gonneau, Elodie Martin, Coumba Yatte,

**Invité présent** : Docteur Dubois

La séance est ouverte à 9h30.

### 1. Point absentéisme.

Semaine	CDI		Intérim	
	2020	2019	2020	2019
24	11,48%	11,30%	2,85%	5,87%
25	14,01%	11,83%	2,77%	4,01%
26	15,38%	10,34%	3,35%	6,18%
27	16,24%	9,63%	7,80%	7,93%
28	17,50%	8,76%	8,86%	9,36%
29	22,29%	8,52%	9,50%	5,84%
30	15,46%	10,45%	4,02%	6,60%
31	17,67%	9,89%	5,20%	6,35%
32	17,12%	9,97%	5,34%	9,14%
33	17,72%	13,83%	4,06%	10,02%
34	17,69%	13,75%	6,05%	8,41%
35	14,41%	15,40%	6,13%	7,24%
Bilan	16,41%	11,14%	5,49%	7,23%
	<b>5,27%</b>		<b>-1,74%</b>	

L'absentéisme a causé les  $\frac{3}{4}$  du retard de la saison d'été 2020.

Un weekend sur deux a été travaillé à cause de l'absentéisme.

Un plan d'action sera présenté au CSE très prochainement afin d'analyser finement les éléments et de mettre en place des actions qui permettront d'améliorer cette situation anormale.

→ Le secrétaire du CSE indique en interpellant le Dr Dubois qu'une telle situation est souvent liée à une dégradation de la qualité de vie au travail.



**2. Présentation du bilan AT.**

SUIVI DES ACCIDENTS DU TRAVAIL							
Indicateur de suivi des accidents du travail		Année 2016	Année 2017	Année 2018	Année 2019	Année 2020	Progression
Statistiques	Nombre d'accidents de travail	17	14	24	18	8	↘
	Accidents avec arrêt	17	12	24	17	8	↘
	Accidents sans arrêt	0	1	0	1	0	↘
	Accidents de trajet	4	1	6	4	1	↘
	Accidents avec arrêt	4	1	6	4	1	↘
	Accidents sans arrêt	0	0	0	0	0	↔
Travail	Nombre d'accidents de travail	18	14	14	19	18	↘
	Accidents avec arrêt	18	14	14	19	18	↘
	Accidents sans arrêt	0	0	0	0	0	↔
	Accidents de trajet	2	4	8	1	0	↘
	Accidents avec arrêt	2	0	0	1	0	↘
	Accidents sans arrêt	0	0	0	0	0	↔
Nombre de jours d'arrêt AT	Nombre de jours d'arrêt AT	740	707	866	621	438	↘
	Nombre d'heures d'arrêt AT	147	144	247	144	44	↘
Nombre d'heures	Nombre d'heures gratuites (L3 (reportation))	147 447	140 743	249 666	248 967	147 474	↘
	Nombre d'heures pour 1 AT (coût moyen 10 000)	21 472	15 042	14 890	12 895	11 246	↘
Statistiques	Taux de fréquence	39	41	40	74	37	↘
	Indice de fréquence	19	20	27	20	20	↘
	Taux de gravité	0,66	0,44	1,24	2,02	2,94	↘

→ Le bilan actuel à périmètre comparable est négatif.

→ Le SCE souhaite une analyse fine et un vrai plan d'action qui devra être présenté en séance avant mise en place.

**3. Compte rendu de l'inspection sécurité du 7 septembre 2020.**

Document annexé à ce CR et communiqué aux salariés.  
Un document synthétique sera réalisé en collaboration avec le QSE.

**4. Avancement TMS Pro.**

En attente de la synthèse du référent TMS Pro CSE

**5. Démarche QVT.**

La Direction et le CSE s'entendent lors de cette réunion pour travailler ensemble sur la qualité de vie au travail.

**Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas**  
 Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

**Cette coopération travaillera sur l'élaboration de la communication interne et sur un plan de travail selon la définition de l'ANACT.**

**Qu'est-ce que la QVT ? :**

L'Anact (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail) a publié une modélisation de la QVT pour rendre le concept plus concret :

- Premièrement, il n'y a pas une Qualité de Vie au Travail mais plusieurs ! Elle dépend de la perception de chaque individu. Dans un même cadre de travail, des personnes différentes auront des perceptions différentes de leur QVT.
- Ensuite, la QVT se passe dans le travail mais aussi en dehors (Bigre, le concret devient de moins en moins concret, NDLR) ! En effet, un salarié qui vit loin de son lieu de travail aura une Qualité de Vie au Travail moins bonne que celui qui habite juste en face.
- Les interactions humaines au travail ont une part fondamentale dans la Qualité de Vie au travail. Le degré de participation, le rôle dans le collectif, le soutien de ses pairs et de ses managers sont des éléments indispensables à une bonne QVT.
- Enfin, le dernier facteur concerne le contenu du travail : soit l'autonomie donnée au salarié, le fait qu'il apprenne quotidiennement et enfin qu'il ait une vision globale de son travail et pas seulement de sa tâche.



**→ Le CSE rappelle également que la QVT doit être négocié dans le cadre de la Loi Rebsamen :**





### **Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas**

Allée des Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

#### **6. Utilisation des PTC.**

**Le CSE demande une simplification des procédures pour éviter les multi-écrans et diminuer le temps de tenu du PTC.**

**L'instance demande également l'investissement vers des appareils plus légers et plus ergonomiques.**

→ **Diminution des douleurs de la main et du poignet.**

#### **7. Nomination référent Harcèlement Direction.**

**Le Président indique qu'il sera le représentant de la Direction le temps du remplacement de Camille Bourbon.**

→ **Le secrétaire du CSE proteste car à son avls, on ne peut être juge et avocat.**

#### **8. Nomination référent COVID-19.**

**Le Président décide seul en séance de la nomination à ce poste du QSE. Ce référent est devenu obligatoire depuis le 24 juin 2020 (protocole national sanitaire et troisième phase du déconfinement).**

→ **Le secrétaire du CSE aurait souhaité que ce rôle soit dévolu à un salarié de l'entrepôt. Cela aurait permis à un productif d'avoir une vision différente de l'entreprise, d'avoir une formation et d'une certaine manière d'évoluer professionnellement et socialement.**

#### **9. Consommables COVID-19.**

**Le CSE demande une distribution plus sereine des consommables et autant de fois que la situation le mérite.**

**En outre, le sachet contenant les masques devra être changé chaque fois que nécessaire puisqu'il ne peut pas être désinfecté facilement.**

**Les masques avec la chaleur deviennent rapidement humides et devront être changé dès qu'ils ne répondront plus aux normes sanitaires.**

**La séance est levée à 11h55**

**Le Secrétaire  
Alain JOUAN**

**Le Président  
Frédéric GRASSART**